Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 73 (1964)

Heft: 2

Artikel: De l'or en gerbes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682995

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Dans les mimoseries de Cannes, dans le « Pays où il fleurit », le Mimosa d'or » est cueilli à notre intention toute spéciale

DE L'OR EN GERBES

Cette année, la traditionnelle vente de cet or en gerbes, en brindilles, en cartons et en wagons que la Côte d'Azur, depuis 16 ans, nous envoie régulièrement au mois de février, parfois en janvier déjà, a eu lieu dans toute la Romandie, le samedi 22 février. Et la vente de ces kilos de petites boules jaunes, montées sur branches « sur mesure », de ce mimosa appelé « du bonheur » a remporté un succès des plus vifs.

Mais cette année, ce ne fut pas seulement « la vente traditionnelle », ce fut la « vente du 15e anniversaire », organisée comme le veut une autre tradition, en collaboration avec la Chaîne du Bonheur de Radio-Lausanne et les sections romandes de la Croix-Rouge suisse.

Des origines...

Remontons le cours du temps: il y a 16 ans (c'était au mois de février 1949), la ville de Cannes et son « Association d'anciens combattants » adressèrent quelques corbeilles de mimosa à la Chaîne du Bonheur et à la Croix-Rouge suisse, en témoignage de gratitude pour l'aide apportée par la Suisse aux enfants et aux prisonniers de guerre malades de la Côte d'Azur. Cette année-là, le Mimosa de Cannes fut distribué dans les hôpitaux de Suisse romande, où il fit la joie des malades.

En 1950, la ville de Cannes offrit de renouveler son geste. M. Roger Nordmann suggéra le lancement d'une

action conjointe entre la Chaîne du Bonheur et les sections romandes de la Croix-Rouge suisse. C'est ainsi que fut organisée la première Vente du Mimosa dont le produit, dès lors, permet de financer une œuvre d'entraide dont bénéficient des enfants suisses d'une part, de petits Français de l'autre.

L'idée d'une action de caractère « durable » ayant de la sorte été émise et adoptée, il se créa à Cannes une « Association des Amitiés Cannes-Suisse » qui depuis 1951 procure gratuitement à la Chaîne du Bonheur et à la Croix-Rouge suisse le mimosa destiné à leur désormais traditionnelle vente annuelle. Alors que la Chaîne du Bonheur s'occupe de la propagande, les sections romandes de la Croix-Rouge suisse se chargent de l'organisation de la vente proprement dite.

...A nos jours

Ainsi, et pour la 15e fois cette année, le Mimosa d'Or, grâce à l'argent qu'il rapporte, permet à la Croix-Rouge suisse et aux Amitiés Cannes-Suisse de financer les séjours d'enfants suisses et français ayant besoin d'un changement d'air. Alors que les premiers bénéficient de vacances au bord de la mer, les seconds viennent passer quelques semaines dans nos montagnes, dans le cadre de l'action « échanges mer-montagne » dont chaque été revoit l'organisation et dont 8000 enfants au total ont déjà profité.